Inauguration des voies douces et signature d'une convention d'aménagement de bourg

Samedi 16 novembre, Barsac a franchi une nouvelle étape dans son réaménagement : inauguration des voies douces et signature d'une convention d'aménagement de bourg, en présence du maire et des élus départementaux. La journée a débuté par une déambulation à vélo pour inaugurer les voies douces, projet en réflexion depuis cinq ans. Ces itinéraires permettent désormais de relier les quartiers résidentiels excentrés au centre-ville. Un investissement crucial pour favoriser des déplacements sécurisés et écologiques. Le centre-bourg continue de se transformer grâce à la signature d'une seconde Convention d'aménagement de bourg (CAB) entre la mairie et le Département.

Ce partenariat prévoit une série d'aménagements ambitieux, qui s'étendront jusqu'en 2028. Parmi les actions clés: la sécurisation de la rue du 11 novembre avec des aménagements de sécurité, une réduction de la largeur de la voie et un carrefour revisité; la requalification de cette même rue, qui deviendra une zone partagée et plus attractive pour les commerces, avec des cheminements piétons, des stationnements paysagers et des sols perméables.

«Un nouveau souffle»

À venir également : la restauration



RESERVOW SOMETHING VIAS

Signature de la nouvelle convention d'aménagement de bourg à Barsac.

MAIRIE DE BARSAC

de la halle de type Eiffel, située devant la mairie, pour valoriser ce patrimoine et créer un espace polyvalent pour des événements commerciaux, culturels ou associatifs; la requalification de la voie Prunier, avec des trottoirs élargis, des zones de stationnement paysagées et des dispositifs de ralentissement pour la sécurité des piétons. Le coût total du projet est estimé à 1447 206 euros, dont 245 550 de subventions départementales.

Les CAB, proposées par le Département aux communes de moins de 10 000 habitants, sont un levier important pour le développement des espaces publics et le maintien des services de proximité. Ce dispositif illustre l'engagement du Département à accompagner les communes girondines dans leurs projets d'urbanisme et de développement durable. Le maire de Barsac rappelle « qu'il s'agit de donner un nouveau souffle au bourg, de renforcer son attractivité, de faciliter les déplacements des concitoyens, tout en préservant l'âme du village».

Alice Drouet